

# TABLEAUX DES MALADIES PROFESSIONNELLES

prévus par la loi N° 94-28 du 21 Février 1994

## Liste des tableaux

### I- MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES SUBSTANCES MINERALES TOXIQUES

- Tableau n° 1 : Le plomb et ses composés.
- Tableau n° 2 : Le mercure et ses composés
- Tableau n° 3 : L'arsenic et l'hydrogène arsenié.
- Tableau n° 4 : Le cobalt et ses composés minéraux
- Tableau n° 5 : Le phosphore et les sesquisulfure de phosphore.
- Tableau n° 6 : Le nickel et ses composés.
- Tableau n° 7 : Le chrome et ses composés.
- Tableau n° 8 : Le bioxyde de manganèse.
- Tableau n° 9 : Le béryllium et ses composés.
- Tableau n°10 : Le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux.
- Tableau n°11 : Le cadmium et ses composés.
- Tableau n°12 : Le chlorure de sodium.
- Tableau n°13 : Les poussières de carbures métalliques frittés.
- Tableau n°14 : Les poussières et les fumées d'oxyde de fer.
- Tableau n°15 : L'antimoine et ses dérivées.
- Tableau n°16 : Le sélénium et ses dérivés minéraux.
- Tableau n°17 : Les poussières minérales renfermant de la silice libre.
- Tableau n°18 : Les poussières d'amiante.
- Tableau n°19 : Les ciments.

**II - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
HYDROCARBURES, LEURS COMPOSES ET LEURS DERIVES**

- Tableau n°20 : Le chlorure de méthyle.
- Tableau n°21 : Le tétrachlorure de carbone.
- Tableau n°22 : Le tétrachloréthane.
- Tableau n°23 : Les dérivés halogénés des hydrocarbures aliphatiques (indiqués dans le tableau)
- Tableau n°24 : Le bromure de méthyle.
- Tableau n°25 : Les amines aliphatiques et alicyiques.
- Tableau n°26 : Le disulfure de carbone.
- Tableau n°27 : L'hexane.
- Tableau n°28 : L'aldéhyde formique et ses polymères.
- Tableau n°29 : Le furfural et l'alcool furfurylique.
- Tableau n°30 : Les dérivés nitrés des glycols et du glycérol.
- Tableau n°31 : Le benzène et tous les produits en renfermant.
- Tableau n°32 : Les dérivés hologénés des hydrocarbures aromatiques.
- Tableau n°33 : Les amines aromatiques et leurs dérivés.
- Tableau n°34 : La phénylhydrazine.
- Tableau n°35 : Les dérivés nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques.
- Tableau n°36 : Les dérivés nitrés du phénols, le pentachlorophénol, les pentachlorophénates, et les dérivés halogénés de l'hydroxybenzonitrile.
- Tableau n°37 : Les goudrons de houille les huiles de houille, brais de houille et huiles anthracéniques.
- Tableau n°38 : Les extraits aromatiques du pétrole et les suies de combustion des produits pétroliers.
- Tableau n°39 : les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.
- Tableau n°40 : Les solvants organiques liquides à usage professionnel.

**III - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
MATIERES PLASTIQUES**

Tableau n°41 : Les résines époxydiques et leurs constituants

Tableau n°42 : Les isocyanates organiques.

Tableau n°43 : Le chlorure de vinyle thonomère.

Tableau n°44 : Le méthacrylate de méthyle.

**IV - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
PESTICIDES**

Tableau n°45 : Les pesticides anticholinestérasiques :  
organophosphorés et les carbanates, et les  
pesticides organochlorés.

**V - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
MEDICAMENTS ET ENZYMES**

Tableau n°46 : Les aminoglycosides.

Tableau n°47 : Les penicillines et leurs sels et les  
céphalosporines.

Tableau n°48 : La chlorpromazine.

Tableau n°49 : Les enzymes.

Tableau n°50 : L'halothane.

Tableau n°51 : Les phénothiazines.

Tableau n°52 : Les macrolides.

**VI - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
POUSSIÈRES VÉGÉTALES**

Tableau n°53 : Les poussières textiles végétales.

Tableau n°54 : Les bois et le liège.

Tableau n°55 : Les poussières de foin et les produits végétaux  
moisis.

Tableau n°56 : Les céréales et les farines.

Tableau n°57 : Les autres poussières végétales

**VII- MALADIES RESPIRATOIRES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR  
D'AUTRES AGENTS ALLERGISANTS**

Tableau n°58 : les autres agents responsables des affections respiratoires de mécanisme allergique.

**VIII- DERMATOSES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR  
DES AGENTS ALLERGISANTS ET/OU IRRITANTS**

Tableau n°59 : les autres agents responsables des dermatoses eczématiformes de mécanisme allergique.

**IX - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES  
AGENTS INFECTIEUX**

Tableau n°60 : les brucelloses.

Tableau n°61 : les spirochétoses professionnelles.

Tableau n°62 : le charbon professionnel

Tableau n°63 : Les bacilles tuberculeux.

Tableau n°64 : le tétanos professionnel

Tableau n°65 : Les rickettsies.

Tableau n°66 : la tularamie.

Tableau n°67 : l'ornithose-psittacose.

Tableau n°68 : les pasteurelloses professionnelles

Tableau n°69 : Le rouget du porc.

Tableau n°70 : les hépatites virales professionnelles.

Tableau n°71 : la rage professionnelle.

Tableau n°72 : L'anguillilose professionnelle.

Tableau n°73 : L'ankylostomose professionnelle.

Tableau n°74 : Les mycoses cutanées, le perionyxis et l'onxyxis d'origine professionnelle.

Tableau n°75 : Les agents infectieux contractés en milieu d'hospitalisation.

**X - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES AGENTS ET AMBIANCES PHYSIQUES**

Tableau n°76 : Les rayonnemens ionisants.

Tableau n°77 : Le rayonnement thermique.

Tableau n°78 : Les atmosphères hyperbares.

Tableau n°79 : Les atmosphères hypobares.

Tableau n°80 : Les bruits lésionnels.

Tableau n°81 : Les vibrations.

Tableau n°82 : Les gestes et les postures.

Tableau n°83 : Le travail à haute température.

**XI - MALADIES PROFESSIONNELLES CAUSEES PAR LES GAZ**

Tableau n°84 : l'oxyde de carbone.